



Communiqué de presse

Annecy, le 25 mars 2020

Santé publique/ COVID-19

Interdiction des marchés alimentaires ouverts: le préfet de la Haute-Savoie autorise des dérogations sous certaines conditions

Dans le cadre du renforcement des mesures de confinement, et sur l'ensemble du territoire national, les marchés couverts ou non sont interdits sauf dérogation.

A la demande des maires, les préfets peuvent accorder une autorisation d'ouverture pour ces marchés alimentaires.

Ils étudient au cas par cas ces demandes, et prennent des décisions propres à concilier sécurité sanitaire et continuité de l'approvisionnement alimentaire en produits frais.

Il appartient aux maires de veiller au respect des modalités d'organisation (contrôles d'accès, espacement des étals, gestion des files d'attente, nature et provenance des produits alimentaires vendus) propres à garantir la sécurité des populations et le respect des gestes barrière.

Au 25 mars 2020, le préfet de la Haute-Savoie a ainsi accordé des dérogations pour la tenue de marchés alimentaires ouverts sur les communes suivantes: Onnion, Lullin, Dessingy, Glières Val de Borne, Lathuile, Lucinges, Saint Félix, Savigny, Sevrier, Scientrier, Annecy (Teppes, Novel, Vallon, Vieugy).

Rappel des conseils de prévention

Pour se protéger et protéger les autres, Pierre Lambert, préfet de la Haute-Savoie rappelle les consignes suivantes:

- Se laver régulièrement les mains
- Tousser dans son coude
- Utiliser un mouchoir à usage unique
- Si vous êtes malade : portez un masque jetable

Pour toute question relative au Coronavirus, une plateforme téléphonique est ouverte 24h/24h, toute la semaine au **0 800 130 000** (appel gratuit)

Coronavirus COVID-19

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

Plateforme téléphonique d'information :
0 800 130 000 (appel gratuit)

En cas de fièvre, toux, difficultés à respirer, au retour
d'une zone touchée par le virus, composez le 15



Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse


04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 @Prefet74 | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | pref-communication@haute-savoie.gouv.fr

 [@Prefet74](https://twitter.com/Prefet74) | www.haute-savoie.gouv.fr

Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00